

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 18 avril 2011**  
~~~~~

BUDGET ANNEXE ZAE EMILE CARLES À SAINT PARGOIRE 2011
DÉCISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 18 avril 2011 à 18h00 à la Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes

Etaient présents ou représentés :

M. Philippe SALASC, M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, M. Jérôme CASSEVILLE, M. Jean-François CADILHAC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. Jean-Marcel JOVER, M. Christian LASSALVY, Mme Anne-Marie DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Robert POUJOL, Mme Marie-Claude BEDES, M. Gérard CABELLO, M. Eric CORBEAU, M. Claude CARCELLER, M. Cyrille CADARS, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, M. Jacques DONNADIEU, Mme Martine BONNET, M. Bernard DOUYSSSET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Franck DELPLACE, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Michel COUSTOL, M. Daniel REQUIRAND, M. Jean-François RUIZ, Mme Agnès CONSTANT, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Mme Florence QUINONERO, M. Jacky GALABRUN, M. Eric PALOC, Mme Catherine JOSIEN, M. Richard ARNAL suppléant de M. Jean-Pierre DURET, M. Armando COSTA FARIA suppléant de M. Frédéric GREZES, Mme Monique FLORES suppléant de M. Jean-Claude MARC

Procurations :

Mme Sylvie CONTRERAS à M. Jean-Marcel JOVER, Mme Maguelonne SUQUET à Mme Anne-Marie DEJEAN

Excusés :

Mme Hélène BARRAL, M. Bernard JEREZ, M. André YVANEZ

Absents :

M. Robert SIEGEL, M. Didier LAMONT

Quorum : 23	Présents : 38	Votants : 40	Pour 40 Contre 0 Abstention 0	ANNEXE : 28 AVR. 2011
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------	--------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu les crédits prévus au budget annexe 2011 s'avèrent insuffisants au sein des chapitres 011 et 042 de la section de fonctionnement, et des chapitres 040 et 16 de la section d'investissement ; il est donc nécessaire de procéder à des augmentations de crédits :

SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

- **Chapitre 011 « Charges à caractère général »** : il est proposé de procéder à une augmentation de crédits de 20 000€ sur l'article 605 afin de prendre en compte l'avenant n°1 au lot 1 du marché de travaux (19 316€ HT)
- **Chapitres 040 et 042 « Opérations d'ordre entre sections » et chapitre 16 « Emprunts »** : il est proposé de procéder à une augmentation de crédits de 20 000€ sur l'article 7133 du **chapitre 042** en recettes de fonctionnement, une augmentation de crédits de 20 000€ sur l'article 3355 du **chapitre 040** en dépenses d'investissement et une augmentation de crédits de 20 000€ sur l'article 1641 du **chapitre 16** en recettes d'investissement afin de prendre en compte les écritures d'ordre de fin d'année dues aux crédits supplémentaires rajoutés en travaux (chapitre 011)

Considérant qu'il est donc proposé à l'Assemblée d'approuver les augmentations de crédit suivantes à l'intérieur des sections de fonctionnement et d'investissement :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
011 – 605 « Travaux » (Dépenses) – DE		20 000,00€
7133 – 042 « Opération d'ordre transfert entre sections » (Recettes) – DE		20 000,00€
SECTION D'INVESTISSEMENT		
3355 – 040 « Opération d'ordre transfert entre sections » (Dépenses) – DE		20 000,00€
1641 – 16 « Emprunts » (Recettes) – DE		20 000,00€

Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- ✧ De voter la décision modificative n°1 d'un montant de 20 000€ au sein des sections de fonctionnement et d'investissement du budget annexe 2011 « ZAE E.Carles à St Pargoire »

Transmission au Représentant de l'Etat

N° 437 le 22 AVR. 2011

Publication le

Notification le

DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE

Gignac, le 22 AVR. 2011

Le Président de la communauté de communes

Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes



RAPPORT 2 - 6 <i>Rapporteur : Mme Agnès CONSTANT</i>	FINANCES /MARCHÉS COMPTABILITÉ
BUDGET ANNEXE ZAE EMILE CARLES À SAINT PARGOIRE 2011	
DÉCISION MODIFICATIVE N°1	

Les crédits prévus au budget annexe 2011 s'avèrent insuffisants au sein des chapitres 011 et 042 de la section de fonctionnement, et des chapitres 040 et 16 de la section d'investissement ; il est donc nécessaire de procéder à des augmentations de crédits :

SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

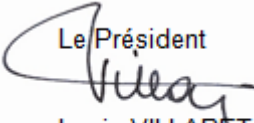
- **Chapitre 011 « Charges à caractère général »** : il est proposé de procéder à une augmentation de crédits de 20 000€ sur l'article 605 afin de prendre en compte l'avenant n°1 au lot 1 du marché de travaux (19 316€ HT)
- **Chapitres 040 et 042 « Opérations d'ordre entre sections » et chapitre 16 « Emprunts »** : il est proposé de procéder à une augmentation de crédits de 20 000€ sur l'article 7133 du **chapitre 042** en recettes de fonctionnement, une augmentation de crédits de 20 000€ sur l'article 3355 du **chapitre 040** en dépenses d'investissement et une augmentation de crédits de 20 000€ sur l'article 1641 du **chapitre 16** en recettes d'investissement afin de prendre en compte les écritures d'ordre de fin d'année dues aux crédits supplémentaires rajoutés en travaux (chapitre 011)

Il est donc proposé à l'Assemblée d'approuver les augmentations de crédit suivantes à l'intérieur des sections de fonctionnement et d'investissement :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
011 – 605 « Travaux » (Dépenses) – DE		20 000,00€
7133 – 042 « Opération d'ordre transfert entre sections » (Recettes) – DE		20 000,00€
SECTION D'INVESTISSEMENT		
3355 – 040 « Opération d'ordre transfert entre sections » (Dépenses) – DE		20 000,00€
1641 – 16 « Emprunts » (Recettes) – DE		20 000,00€

Je propose donc à l'Assemblée :

- De voter la décision modificative n°1 d'un montant de 20 000€ au sein des sections de fonctionnement et d'investissement du budget annexe 2011 « ZAE E.Carles à St Pargoire »

Le Président

Louis VILLARET